

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc  
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Bureau communautaire  
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

\_\_\_\_\_

**SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024**

\_\_\_\_\_

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	11
PRESENTS	7
VOTANTS	7

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf septembre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau communautaire légalement convoqués le 13 septembre 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

CONVOCAION

Datée	du 13/09/24
Affichée	le 13/09/24

\_\_\_\_\_

Madame Nathalie LENÔTRE a été nommée secrétaire de séance.

\_\_\_\_\_

OBJET

Marché de travaux de  
réhabilitation du réseau  
d'eaux usées de la Ferté  
Fresnel – Avenant n°1

**Étaient présents :** Jean SELLIER  
Philippe VAN-HOORNE  
Michel LE GLAUNEC  
Serge DELAVALLÉE  
François BRIZARD  
Nathalie LENÔTRE  
Jean-Luc BEAUFILS

**Absents excusés :** Guy MARTEL, François CARBONELL, Virginie VIOLET, Véronique HELLEUX

Monsieur BRIZARD, Vice-Président délégué en charge de l'environnement, rappelle aux membres du Bureau que des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées sur la commune de la Ferté Fresnel ont démarré au printemps 2024. L'entreprise ATEC, titulaire du marché, réalise une opération de chemisage du réseau préalablement à une opération d'aménagement de voirie sur la RD12 et 14.

L'avenant proposé porte sur le délai de la phase travaux, mentionné dans l'ordre de service n°2 du 22 mai 2024, d'une durée initiale de 4 semaines soit le 1<sup>er</sup> juillet 2024.

L'entreprise ATEC, a indiqué n'avoir pas eu de retour des demandes de devis effectués auprès des potentiels sous-traitants pour la mise à la cote des tampons. Les entreprises sont également fermées au mois d'août.

Modification du délai d'exécution induit par l'avenant :

Le délai d'exécution est augmenté de **12 semaines**.

Le nouveau délai d'exécution des travaux est de 16 semaines.

Toutes les autres clauses du marché restent inchangées.

- Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L2123-1 et R2123-1 à R 2123-8
- Vu la délibération n° 2024-02-22-026 du Bureau Communautaire en date du 22 février 2024 portant attribution du marché de travaux pour la réhabilitation du réseau d'eaux usées sur les communes de la Ferté Fresnel,
- Considérant les difficultés de l'entreprise ATEC à obtenir des devis des potentiels sous-traitants pour la mise à la côte des tampons,

**Le Bureau, après avoir délibéré :**

- **APPROUVE** l'avenant n° 1, au marché de réhabilitation du réseau d'assainissement de la Ferté Fresnel, notifié à l'entreprise ATEC le 07/03/2024.

Accusé de réception en préfecture  
2024068468-20240919-2024-09-19-171-DE  
Date de télétransmission : 24/09/2024  
Date de réception préfecture : 24/09/2024

- **AUTORISE** le Président à signer ledit avenant et toutes les pièces s'y rapportant

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le

Publié en ligne le 24 SEP. 2024

Certifié exécutoire 24 SEP. 2024

Le Président,  
Jean SELLIER

